



Centre Desjardins
Service de supervision
des droits d'accès

Le Service de supervision des droits d'accès permet de maintenir et favoriser les liens entre un enfant et chacun de ses parents en toute sécurité, lorsqu'une situation familiale difficile le requiert.

NOS PRINCIPES

- Sécurité physique et psychologique de l'enfant
- Neutralité de nos intervenants et interventions
- Service à caractère exceptionnel et transitoire
- Milieu de vie qui s'apparente à un milieu familial

Pour accéder à nos services, vous devrez fournir l'un des documents suivants:

- Une ordonnance de la Cour.
- Une entente obtenue en médiation.
- Une entente obtenue avec les avocats.
- Une entente volontaire signée entre les parents.

Tarifs

- Ouverture de dossier : 15 \$ pour chacun des parents.
- Des frais de retard ou d'annulation de 15 \$ de l'heure pour une visite ou de 10 \$ pour un échange de garde peuvent s'appliquer.

* Tarifs en vigueur au 1^{er} avril 2018.

Quels sont les services offerts ?

Visites supervisées

D'une durée maximale de 2 heures, les visites supervisées permettent à l'enfant et à son parent qui n'en a pas la garde de se rencontrer dans un lieu neutre et sécuritaire en présence d'un intervenant. La visite supervisée permet la reprise du contact ou le maintien du lien parent-enfant.

Échanges de garde

Les échanges permettent à l'enfant de passer d'un milieu familial à un autre dans un lieu neutre et sécuritaire en présence d'un intervenant et d'éviter tout contact entre les deux parents lors de situations familiales difficiles.

Appels supervisés

D'une durée maximale de 15 minutes, les appels supervisés permettent à l'enfant et à son parent qui n'en a pas la garde de se parler de manière neutre et sécuritaire, avec la présence d'un intervenant sur la ligne téléphonique.

À qui s'adressent nos services ?

- Un parent qui voit son droit d'entrer en contact avec son enfant interrompu.
- Un parent qui doit maintenir confidentiel son lieu de résidence ou éviter tout contact avec l'autre parent, afin d'assurer sa sécurité.
- Un parent qui prend ou reprend contact avec son enfant.
- Un parent qui n'a pas de lieu fixe pour recevoir la visite de son enfant.
- Des parents qui ne sont pas en mesure de garder à distance les sources du conflit en présence de l'enfant.



RESSOURCES UTILES

Pour la famille :

- Suivi psychosocial : référez-vous au CLSC le plus près de votre domicile.
- Info-Ressources 2-1-1
- Justice Québec — Médiation familiale
- Information juridique : Éducaloi
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)
- ARUC — Séparation parentale, recomposition familiale
- Carrefour Aliénation parentale

Pour hommes :

- Regroupement pour la valorisation de la paternité
- CooPÈRE Rosemont
- À cœur d'homme — Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

Pour femmes :

- Gouvernement du Québec — Violence conjugale
- Centre des femmes de Montréal

Centre Desjardins

2564, avenue Desjardins
Montréal (Qc) H1V 2H7
Tél. : 514 252-7442
Télééc. : 514 252-7443
centredesjardins@ymcaquebec.org

Heures de bureau :

Lundi au vendredi : 9h à 17h
Heures de service :
Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 11h à 19h
Mercredi : 9h à 17h
Samedi et dimanche : 10h à 18h



PIE IX

Le Centre Desjardins est géré par le YMCA Hochelaga-Maisonneuve qui fait partie des YMCA du Québec, dont la mission est de bâtir des communautés plus fortes en offrant des occasions d'épanouissement et de vie active, saine et engagée pour tous.

ymcaquebec.org



Centre Desjardins

Service for Supervised
Access Rights

The Service for Supervised Access Rights helps children maintain relationships with both parents by providing a safe environment when difficult family situations arise.



What do we offer?

Supervised visits

A supervised visit allows a child to meet his or her noncustodial parent for a maximum of 2 hours in a neutral and safe environment and in the presence of a facilitator. Supervised visits can help a child keep contact or maintain a relationship with his or her parent.

Custody exchange

A custody exchange makes it possible for parents facing a difficult family situation to avoid contact with each other, allowing the child to transition from one home to another in a safe and neutral setting and in the presence of a facilitator.

Supervised telephone calls

A supervised telephone call lasts a maximum of 15 minutes and allows a child to have a safe and neutral phone conversation with his or her noncustodial parent while a facilitator remains on the line.

Who can use our services?

- A parent who has lost the right to contact his or her child.
- A parent who must keep his or her home address confidential or avoid contact with the child's other parent for safety reasons.
- A parent seeking to initiate contact or to reconnect with his or her child.
- A parent who does not have a fixed place of residence for his or her child to visit.
- Parents for whom it is difficult to protect their child from their conflict.

OUR PRINCIPLES

- Ensuring the physical and psychological safety of children
- Guaranteeing that our facilitators and interventions remain neutral
- Offering a service for exceptional and transitional circumstances
- Providing a setting that resembles a family environment

To access our services, you will need to provide one of the following :

- A Court order.
- A signed agreement obtained in family mediation.
- A signed agreement obtained in consultation with the parents' lawyers.
- A signed agreement between the parents.

Fees

- Opening a file : \$15 for each parent.
- Late or cancellation fees may apply: \$15/hour for a supervised visit or \$10 for a custody exchange.

**Effective April 1st, 2018*

USEFUL RESOURCES

For families:

- *Psychosocial support: contact your local CLSC*
- *Info-Ressources 2-1-1*
- *Justice Québec — Family Mediation*
- *Legal information: Éducaloi*
- *Crime Victims Compensation Act (IVAC)*
- *ARUC — Séparation parentale, recomposition familiale*
- *Carrefour Aliénation parentale*

For men:

- *Regroupement pour la valorisation de la paternité*
- *CoopÈRE Rosemont*
- *À cœur d'homme — Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence*

For women:

- *Government of Québec — Domestic Violence*
- *Women's Centre of Montréal*

Centre Desjardins

2564 Desjardins Avenue
Montréal, QC H1V 2H7
Tel.: 514 252-7442
Fax: 514 252-7443
centredesjardins@ymcaquebec.org

Office hours :

Monday to Friday : 9 am to 5 pm
Service hours:
Monday, Tuesday, Thursday, Friday:
11 am to 7 pm
Wednesday: 9 am to 5 pm
Saturday and Sunday: 10 am to 6 pm



PIE IX

The Centre Desjardins is managed by the Hochelaga-Maisonneuve YMCA, a part of the YMCAs of Québec, which build strong communities by providing opportunities for everyone to lead fulfilling, active, healthy and engaged lives.

ymcaquebec.org